

# À découvrir



## LAVOIR DU BOURG

Le lavoir avec ses bordures de pierres date du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les préaux qui l'entourent datent du XIX<sup>ème</sup> siècle. A côté du lavoir, l'ancienne fontaine a été récemment restaurée : une maçonnerie cubique surmontée d'un toit pyramidal en ardoise. Cet ensemble alimente les jardins privés, situés derrière le mur de pierre, par un système de canaux et bassins.



## L'ÉGLISE

Cette église est l'ancienne chapelle du cimetière donnée à la paroisse lors de la construction du vieux château en 1461. Elle ne comportait qu'une nef et le clocher bénédictin. Incendiée le 15 septembre 1793 comme tout le bourg puis remise en état provisoire en 1812, elle fut réellement restaurée à partir de 1857 grâce à la vente de l'église et du cimetière de Chassais.



## LE CHÂTEAU DE SIGOURNAIS

Le château a été remanié au XV<sup>ème</sup> siècle sur les bases d'une ancienne motte féodale. Avec ses fossés, son chemin de ronde entièrement couvert avec mâchicoulis, sa charpente originale, ses archères-canonnières typiques..., c'est l'un des meilleurs exemples d'architecture militaire du Moyen-âge en Vendée. Deux pont-levis donnaient accès au château qui fut en partie détruit par un incendie en 1793, suite au passage des colonnes infernales.



Classé Monument Historique.



## LE VILLAGE LE REQUERRE

Ce village très ancien se situait sur la voie romaine de Poitiers à Nantes, franchissant le Lay au gué du Bourdin. Plusieurs habitations possèdent des éléments anciens : porches voûtés du XVIII<sup>ème</sup> siècle, fenêtre à meneaux et escalier en colimaçon qui pourraient dater du XVI<sup>ème</sup> siècle.

# Balisage

Sentier à suivre : N°6 Jaune



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonay

02 51 94 40 23

[tourisme@cc-paysdechantonay.fr](mailto:tourisme@cc-paysdechantonay.fr)

[www.paysdechantonay.fr/decouvrir](http://www.paysdechantonay.fr/decouvrir)



# 6 SENTIER DES FONTAINES

Sigournais

© Sabrina Echappe

## 🚩 Départ

Place Robert de Lépinay  
à Sigournais



6 KM



1H30



FACILE



## DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



# Le pas à pas

DÉPART PLACE DE LÉPINAY - SIGOURNAIS

GPS : 46.706413 / -0.987520



1

Sortir par la gauche du parking puis prendre la deuxième à droite. Emprunter à gauche la **rue du Donjon**, remarquer **le château de Sigournais**. Continuer tout droit sur 300 m puis prendre à gauche **rue de la Vigne Ronde**. Au bout de la rue, continuer tout droit puis prendre le chemin en face. 550 m après, suivre le chemin de droite et au bout de celui-ci, tourner à droite puis rapidement à gauche.

2

Suivre ce chemin et au bout, tourner à droite. Après 300 m, prendre le chemin à droite. Remonter ce chemin et avant le village, emprunter le chemin à droite. 500 m plus loin, prendre à gauche **vers le Requerre**. Remonter ce chemin et tourner à gauche 500 m après. Continuer tout droit pour arriver dans **le village du Requerre**.

3

Prendre la **première rue à gauche** dans le village, la **rue du Phare**. Au bout de celle-ci, tourner à gauche et rapidement à droite pour rejoindre le lavoir. Après le lavoir, continuer tout droit pendant 650 m pour arriver au niveau de la départementale. Traverser la **D39** et emprunter le chemin de droite en face et continuer dans cette direction encore 900 m. De retour à la route, prendre à gauche en direction du stade et **emprunter la piste cyclable** en face. Continuer tout droit et remonter la **rue de St Mars** jusqu'au **stop 700 m plus loin**. Aller en face pour **retrouver le point de départ**.

## Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

